SECTION I - IDENTIFICATION

NOM DU PRODUIT : Velva Sheen **CODE PRODUIT :** 225000002-16AR

UTILISATION DU PRODUIT : la vadrouille Traitement NOM DE LA SOCIÉTÉ : Atlas Graham Furgale Ltd.

SOCIÉTÉ ADRESSE: PO Box 1978, Winnipeg, MB R3C 3R3, Canada

COMPANY TÉLÉPHONE : 1-204-775-4451 TÉLÉPHONE D'URGENCE : 800-255-3924

SECTION II - IDENTIFICATION DES DANGERS

CLASSIFICATION : Gaz liquéfié Une irritation oculaire: catégorie 2b Danger d'aspiration : Catégorie 1 La sensibilisation de la peau : Catégorie 1

MENTION DE DANGER(S): DANGER: Contient du gaz sous pression; peut exploser s'il est chauffé. Provoque une irritation oculaire. Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires. peut provoquer une réaction allergique de la peau.

Ce produit contient les éléments suivants : pourcentage de produits chimiques d'une toxicité inconnue: 0 %

MISE EN GARDE: Tenir éloigné de la chaleur, des étincelles, des flammes nues et de surfaces chaudes. - Ne pas fumer. Contenant sous pression: Ne pas percer ou brûler, même après usage. Protéger de la lumière du soleil. Ne pas exposer à des températures supérieures à 50°C/122°F. Stocker dans un endroit bien ventilé. Éviter de respirer les vapeurs, brouillard, vapeurs, et spray. Vêtements de travail contaminées ne doit pas être autorisé à quitter le lieu de travail. Portez des gants et des lunettes de protection. Se laver les mains et laver les vêtements contaminés soigneusement après manipulation. En cas de contact avec les yeux: rincer doucement avec de l'eau pendant plusieurs minutes. Retirer les lentilles de contact, si présents et facile à faire. Continuer à rincer. Si l'irritation oculaire persiste: Consulter un médecin. En cas d'INGESTION: Appeler immédiatement un centre antipoison ou un médecin. En cas de contact avec la peau: Laver abondamment avec de l'eau. Si l'irritation de la peau ou une éruption cutanée survient: obtenir des conseils médicaux ou de l'attention. Ne pas faire vomir. Garder sous clef. Se débarrasser des matières et contenant conformément aux locaux, d'État, et les réglementations nationales.



SYMBOLE:

DANGERS NON AUTREMENT CLASSÉES: N/A

SECTION III - COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

 INGRÉDIENT DANGEREUX
 NUMÉRO CAS
 POUR CENT

 1,8-p-Menthadiene
 5989-27-5
 5-10 %

 Hydrocarbure isoparaffinic
 64742-47-8
 30-60 %

 Le propane/butane
 68476-86-8
 7-13 %

SECTION IV - MESURES DE PREMIERS SECOURS

YEUX: En cas de contact avec les yeux : rincer doucement avec de l'eau pendant plusieurs minutes. Retirer les lentilles de contact, si présents et facile à faire. Continuer à rincer. Si l'irritation oculaire persiste : obtenir des conseils médicaux ou de l'attention.

INGESTION: En cas d'INGESTION: Appeler immédiatement un centre antipoison ou un médecin. Ne pas faire vomir.

INHALATION: Passer à l'air frais. Si la respiration est difficile, administrer de l'oxygène. Si elle ne respire pas pratiquer la respiration artificielle ou à tout signe de perte de conscience immédiatement consulter un médecin.

PEAU : Si sur la peau : Laver abondamment avec de l'eau. Si l'irritation de la peau ou une éruption cutanée survient : obtenir des conseils médicaux ou de l'attention.

LES DANGERS AIGUS POUR LA SANTÉ: Oeil: Picotements, larmoiements, rougeur

Orale: risque d'aspiration

DANGERS CHRONIQUES POUR LA SANTÉ: Aucune connue

NOTE AU MÉDECIN : Il n'y a pas de régime de traitement spécifique. Traitement de surexposition doit viser à surveiller les symptômes et l'état clinique du patient.

SECTION V - Mesures de lutte contre l'INCENDIE

MOYENS D'EXTINCTION: Le dioxyde de carbone, ainsi que la mousse et le brouillard d'eau.

MOYENS D'EXTINCTION INAPPROPRIÉS: Pulvérisation d'eau/stream.

PROCÉDURES SPÉCIALES DE LUTTE CONTRE LES INCENDIES: Usure approuvé par le NIOSH appareil respiratoire autonome avec une pièce faciale complète exploité en une pression positive demand mode avec des vêtements de protection corporelle complète lorsque la lutte contre les incendies. Éviter tout contact avec la peau et inhalation de fumées, vapeurs, et les produits de décomposition. Refroidir les conteneurs exposés incendie avec de l'eau du brouillard pour empêcher l'éclatement.

DANGERS D'EXPLOSION ET D'INCENDIE INHABITUELLE: Tenir à l'écart des étincelles, des flammes nues et des surfaces chaudes. Ne pas fumer. Ne pas pulvériser sur une flamme nue ou une autre source d'inflammation.

PRODUITS DE COMBUSTION Dangereux : Aucune connue

SECTION VI - MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

ÉQUIPEMENT DE PROTECTION PERSONNELLE : Se reporter à la section VIII de l'équipement de protection personnelle approprié.

DÉVERSEMENT : Éliminer toutes les sources d'inflammation. Absorber le liquide avec un matériau non combustible comme la vermiculite, sable ou terre et nettoyer avec mop ou un chiffon.

ÉLIMINATION DES DÉCHETS : Mise au rebut conformément à la réglementation nationale et locale. **RCRA STATUT :** Produit devrait être entièrement caractérisée avant leur élimination (40 CFR 261).

SECTION VII - MANIPULATION ET STOCKAGE

MANIPULATION ET ENTREPOSAGE : Protéger du rayonnement solaire. Stocker dans un endroit bien ventilé. Ne pas exposer à des températures supérieures à 50°C/122°F. contenant sous pression : Ne pas percer ou brûler, même après usage. Garder sous clef.

AUTRES PRÉCAUTIONS : Tenir hors de la portée des enfants.

INCOMPATIBILITÉS: Agents oxydants forts. Strong agents réducteurs.

SECTION VIII - CONTRÔLES D'EXPOSITION/PROTECTION PERSONNELLE

INGRÉDIENT DANGEREUX	OSHA PEL	ACGIH TLV
1,8-p-Menthadiene	N/A	N/A
Hydrocarbure isoparaffinic	400 ppm	400 ppm
Le propane/butane	1000 ppm	1000 ppm

DES CONTRÔLES D'INGÉNIERIE / VENTILATION : La ventilation générale adéquate mais/de ventilation d'échappement local préféré.

PROTECTION RESPIRATOIRE: Usure NIOSH/MSHA a approuvé la protection respiratoire s'il est utilisé dans des espaces confinés, mal aérés

ÉOUIPEMENT DE PROTECTION PERSONNELLE : Lunettes de sécurité

MESURES COMPLÉMENTAIRES : Se laver les mains soigneusement après manipulation. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant de les réutiliser.

SECTION IX - PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

ASPECT: Mousse blanche

ODEUR: Citrus-parfum de solvant SEUIL OLFACTIF: 1ppm POINT D'ÉBULLITION: N/D POINT DE CONGÉLATION: N/D

INFLAMMABILITÉ: Non considéré comme un aérosol inflammable ou d'un Aérosol extrêmement inflammable par OSHA (29CFR

1910.1200)

POINT ÉCLAIR : N/D

TEMPÉRATURE D'AUTO-INFLAMMATION : N/D LIMITE INFÉRIEURE D'INFLAMMABILITÉ : N/D LIMITE D'INFLAMMABILITÉ SUPÉRIEURE : N/D PRESSION DE VAPEUR (mm Hg) : 11 @ 77°F (25°C)

DENSITÉ DE VAPEUR (AIR = 1): > 2

Fiche de données de sécurité

TAUX D'ÉVAPORATION : < 0.8 (LENT)

DENSITÉ SPÉCIFIQUE (H2O=1) : 0,905@ 77° F (25° C)

PH: 8.1

LES SOLIDES (%): N/D

SOLUBILITÉ DANS L'EAU: Non-solubles

COEFFICIENT DE PARTITION: n-octanol/eau (Kow): N/D

VOLATILITÉ Y COMPRIS L'EAU (%): 99 %

LES COMPOSÉS ORGANIQUES VOLATILS (COV): 17 %

RIGIDITÉ DIÉLECTRIQUE (VOLTS): N/A
TEMPÉRATURE DE DÉCOMPOSITION: N/D

VISCOSITÉ: N/D

SECTION X - STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

RÉACTIVITÉ: Aucune connue STABILITÉ CHIMIQUE: Stable CONDITIONS À éviter: Aucune connue

INCOMPATIBILITÉS: Agents oxydants forts. Strong agents réducteurs.

DÉCOMPOSITION DANGEREUX OU SOUS-PRODUIT : Le monoxyde de carbone et composés organiques non identifiés peuvent

être formés pendant la combustion.

RÉACTIONS DANGEREUSES POSSIBLES: Aucune connue

SECTION XI - INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES: hydrocarbure Isoparaffinic (64742-47-8) DL50 (voie orale, rat) de 5 g/kg, une

DL50 (voie cutanée, lapin) de 2 g/kg; CL50 (rat, 4 heures) 5 mg/L

VOIES DE PÉNÉTRATION: Les yeux, ingestion, inhalation, la peau

YEUX: Provoque une irritation.

EN CAS D'INGESTION: L'ingestion du produit peut entraîner des vomissements ; aspiration (respiration) des vomissures dans les

poumons doivent être évités, car même les petites quantités peuvent entraîner la pneumopathie d'aspiration

INHALATION: Provoque des étourdissements.

PEAU: Peut provoquer une irritation légère, localisé une délipidation, sécheresse, et l'éruption cutanée.

CONDITION MÉDICALE AGGRAVÉE: Pré-troubles existants de la peau, les voies respiratoires et les yeux sera aggravée par une

surexposition.

LES DANGERS AIGUS POUR LA SANTÉ: Oeil: Picotements, larmoiements, rougeur

Orale: risque d'aspiration

DANGERS CHRONIQUES POUR LA SANTÉ: Aucune connue

CANCÉROGÉNICITÉ: OSHA: Aucun ACGIH: Aucune NTP: Aucun CIRC: Aucun Autre: N/A

SECTION XII - INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES: Non établie BIODÉGRADABILITÉ: Ce produit est biodégradable.

BIOACCUMULATION: Ce produit ne devrait pas se bioaccumuler.

LA MOBILITÉ DU SOL : Ce produit est mobile dans le sol. D'AUTRES DANGERS ÉCOLOGIQUES : Aucune connue

SECTION XIII - CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

ÉLIMINATION DES Déchets : Mise au rebut conformément à la réglementation nationale et locale. **RCRA STATUT :** Produit devrait être entièrement caractérisée avant leur élimination (40 CFR 261).

SECTION XIV - DES INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

DÉSIGNATION OFFICIELLE DE TRANSPORT : Aérosols, Ltd. qté.

CLASSE DE DANGER/DIVISION : 2.1 ONU/NA NUMÉRO: ONU 1950 GROUPE D'EMBALLAGE : N/A

Fiche de données de sécurité

LE TRANSPORT AÉRIEN

DÉSIGNATION OFFICIELLE DE TRANSPORT : Aérosols, Ltd. qté.

CLASSE DE DANGER/DIVISION : 2.1 ONU/NA NUMÉRO: ONU 1950

L'EXPÉDITION PAR EAU : NAVIRE (OMI/IMDG)

DÉSIGNATION OFFICIELLE DE TRANSPORT : Aérosols, Ltd. qté.

CLASSE DE DANGER/DIVISION : 2.1 ONU/NA NUMÉRO: ONU 1950

LES DANGERS ENVIRONNEMENTAUX DE L'EAU: N/A

SECTION XV - INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

La TSCA STATUT: Tous les produits chimiques sont énumérés ou exemptés.

CERCLA (RÉPONSE COMPLÈTE COMPENSATION, AND LIABILITY ACT): Aucun

CATÉGORIES DE DANGER 311/312 DE LA LEP: Aucun

La LEP 313 INGRÉDIENTS : Aucun CLEAN WATER ACT : Aucun

LES RÈGLEMENTS D'ÉTAT : California Proposition 65 : aucun

LES RÈGLEMENTS INTERNATIONAUX: Tous les composants sont répertoriés ou exclus.

NFPA SANTÉ : 1 SIGS HEALTH: 1
NFPA INFLAMMABILITÉ : 1
NFPA RÉACTIVITÉ : 0 SIGS RÉACTIVITÉ : 0
NFPA AUTRE : N/A SIGS PROTECTION : A

SECTION XVI - INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES

PRÉPARATION PAR: Jonathon Jarvis

DATE: 12/17/2013

DATE DE RÉVISION: 08/07/2015

N/A = Non Applicable; N/D = Non Déterminé

AVERTISSEMENT: Pour le meilleur de nos connaissances, l'information contenue dans ce document est exacte. Toutefois, il n'y a pas présomption de responsabilité pour l'exactitude ou l'exhaustivité des informations contenues dans le présent document. Détermination finale de l'aptitude d'un matériau est de la seule responsabilité de l'utilisateur. Toutes les matières peuvent présenter des dangers inconnus et doivent être utilisés avec prudence. Bien que certains risques sont décrites dans le présent document, nous ne pouvons pas garantir que ces derniers sont les seuls risque qui existe. L' information contenue dans la présente SDD a été obtenue à partir de sources actuelles et fiables; toutefois, les données sont fournies sans aucune garantie, expresse ou implicite, quant à l'exactitude ou la précision. Depuis l'imposition de conditions ou de manutention, l'entreposage et l'élimination de ce produit sont hors du contrôle du fabricant, le fabricant ne sera pas tenu responsable de la perte, le dommage ou frais découlant de l'utilisation inadéquate des produits. Aucune garantie, exprimée ou déduit, concernant le produit décrit dans la présente SDD doit être créée ou inférée par toute déclaration dans le cadre de cette SDS. Divers organismes gouvernementaux peuvent avoir des règlements spécifiques concernant le transport, la manutention, l'entreposage, l'utilisation ou l'élimination de ce produit qui ne peut pas être couverte par la présente SDD. L'utilisateur est responsable pour le plein respect.